



### **André Luther Meka invite Maurice Kamto à céder tranquillement son fauteuil à Me Michelle Ndoki.**

Les réactions vont bon train depuis que l'avocate Michelle Ndoki a annoncé qu'elle sera candidate à la présidence du MRC.

Me Ndoki Michèle veut être présidente du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC). Invitée dans l'Arène sur canal 2 international dimanche passé, la militante politique a dévoilé ses ambitions de briguer le poste de présidente du parti lors de la convention générale du MRC qui se tiendra en 2023.

Cette annonce de l'avocate-politicienne a provoqué une kyrielle de réactions dans l'espace public. André Luther Meka, grand communicant du parti au pouvoir le RDPC, invite Maurice Kamto à céder tranquillement son fauteuil à Me Michelle Ndoki.

Selon le militant du RDPC, le leader actuel du MRC ne saurait briguer un autre mandat. « **Que Maurice Kamto respecte les statuts de son parti. C'est 5 ans renouvelables deux fois. Kamto a fait deux mandats au MRC, qu'il se retire. Refonte des statuts ou pas, Kamto a fait deux mandats.** », écrit André Luther Meka sur sa page Facebook ce mardi 07 juin 2022.

Meka continue et tourne en dérision le MRC qui serait un parti qui ne respecte pas ses textes. « **Au RDPC, le président est le candidat naturel du parti. Kamto s'est vanté à la télé que le MRC est le seul parti qui limite les mandats. Qu'il assume et parte de façon honorable. C'est tout. Le reste n'est que distraction. Me Ndocki a posé un débat de fond sur le respect des textes au MRC** ».

Mais delà de toutes ces réactions essentiellement politiciennes, rappelons que les textes actuels du MRC donnent la possibilité à Maurice Kamto d'être candidat à la présidence du parti jusqu'en 2028. « **Il est rappelé dans l'article 48 que dans les dispositions de l'article 28 de l'application statuts du parti votés à la convention de 2018 que les décisions prises ne s'appliquaient pas au mandat exercé avant l'adoption de la modification des présents statuts par la Convention d'avril 2018. Ce qui donne le droit au Président Maurice Kamto d'être candidat jusqu'en 2028 même s'il le veut** », tranche Guy Laurent Kouam, militant du MRC.